



fédération des associations
d'étudiant-e-s de l'Université
de Lausanne

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DELEGUÉ-E-S DE LA FAE du 23 avril 2018, 17h30, Anthropole 2024

1. Formalités

- 1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du PV de l'AD du 26 mars 2018

2. Communications

- 2.1 Communications du Bureau
- 2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes

3. Elections

4. AD de l'UNES

Présent-e-s

FTSR <i>AESR</i>	1) Stefany Zbinden
<i>AETH</i>	1) Marie Breitler
SSP <i>AESSP</i>	1) Gabriel Delabays 2) Adam Amrani 3) Melissa Lanzillo 4) Sylvie Filiiez
FDCAP <i>AEDL – Excusé-e-s</i>	1) 2) 3)
<i>AESC</i>	1) Pascal Lavenex
HEC <i>CHEC – Excusé-e-s</i>	1) 2) 3) 4)
Lettres <i>AEL</i>	1) Pascal Guignard 2) 3) 4)
GSE <i>AEGE</i>	1) Arnaud Meylan 2) Valentin Longchamp
FBM <i>AEML – excusé-e-s</i>	1) 2) 3)
<i>LAB – excusé-e-s</i>	1) 2)
Tirage au sort/volontaires	Mats Saudemont Valentin Berclaz Margot Aeberhard Kwon Huikmin Inès Herrera Lucas Lador Federico Seragnoli

Bureau	
<i>Co-présidents</i>	Loïc Pillard Florent Aymon
<i>Membres</i>	Anouschka Hofmann Maria Trujillo David Raccaud Anton Zeller Doïc Golay Niels Rohrer
<i>Secrétariat</i>	Pauline Mottet (PV)
Excusé-e-s	Fanny Juvin (Bureau) Mauricio Huertas Anouk Essyad Natalia Aravena Acevedo
Absent-e-s	Gustavo Guerrero Hakim Karkeni Vincenzo Santacroce Anthony Elia Paul Crettex Oriana Bricero Lopez Narcisse Romélo Delibe Noémie Rentsch Cédric Fricker Güzel Ugras Yann Daout Daouda Mbaye Dhari Abdeljelil Helena Dikko
Invité-e-s	Joachim Léger

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont :

Florent Aymon (co-président), Loïc Pillard (co-président), Niels Rohrer, Anouschka Hoffman, Maria Trujillo Gomez, Anton Zeller, David Raccaud, Doïc Golay, Fanny Juvin

Secrétaire générale : Pauline Mottet (PV)

Secrétaire comptable : Floria Papadopoulos

La séance débute à 17h40.

1. Formalités

1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices

Scrutateurs : Gabriel et Valentin B.
Délégué-e-s présent-e-s : 17
Associations présentes : 6

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 1

L'ordre du jour est adopté.

1.3 Adoption du PV de l'AD du 26 mars 2018

Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 1

Le PV de l'AD du 26 mars 2018 est adopté.

2. Communications

2.1 Communications du Bureau

Anouschka : On a fait un sondage avec l'aide du GT contre le harcèlement sexuel, qu'on a validé vendredi passé. Il concerne uniquement le harcèlement sexuel entre étudiant-e-s. Si ça intéresse certaines personnes, on peut vous l'envoyer par mail, on l'a aussi envoyé à la Direction et à l'AFU. On va l'envoyer par mail à tou-te-s les étudiant-es tout prochainement. On a eu le don du sang la semaine passée. C'était sur deux jours à la place de trois, mais on va essayer de le faire revenir sur trois jours. On a pu récolter 200 poches le premier jour et 160 poches le deuxième, c'est un record à l'Anthropole.

Pauline : On a été invité à un groupe de travail sur les bourses d'études, la Plateforme OCBE, avec Pierre-Yves Maillard (chef du DSAS) et la nouvelle cheffe de l'OCBE notamment. Il y avait également SUD et le Centre social protestant. C'était assez intéressant et assez intense. Concernant les retards, ils nous ont dit qu'ils auraient fini de traiter les dossiers de l'année académique d'ici fin mai. Ils sont en train de recruter un ETP supplémentaire, et après ils devront tourner autour des 900 dossiers par collaborateur (au lieu de 1580 au pire moment). Un système de suppléance va être mis en place en cas d'absence prolongée. Les gestionnaires

de dossiers peuvent signer eux-mêmes à présent, ce qui accélère les procédures. Ils ont eu 10'600 dossiers à traiter cette année, c'est donc en augmentation. Ils vont prévenir les étudiant-e-s qu'ils/elles peuvent améliorer leur situation par le travail jusqu'à un certain montant et vont les prévenir à partir de quand les revenus doivent être signalés à l'OCBE. Une nouvelle loi a été mise en place le premier janvier 2017, la LASV art. 31 a, pour les 18-25 ans en formation et manquant de moyens. C'est une alternative pour les jeunes qui devraient être entretenu-e-s par leurs parents mais dont ceux-ci ne font rien. Jusqu'à maintenant les étudiant-e-s devaient les poursuivre, à présent ils peuvent aller au CSR et signer une subrogation pour que l'Etat les poursuive à leur place. Ils peuvent aussi demander une médiation ou un prêt.

Florent : L'Etat fait un prêt à l'étudiant-e et se fait ensuite rembourser par les parents.

Niels : Il y a un postulat d'ACIDUL qui est en train de tourner. Ça parle du cas des contrats de travail : à la fin de votre emploi à l'Unil en tant qu'assistant-e, vous devez recevoir un certificat de vos capacités. Il y a des soucis, soit le document met énormément de temps à venir (6 mois), soit il ne vient pas du tout. Ils veulent une nouvelle politique RH pour que les certificats soient prêts trois mois avant la fin du contrat. Pas mal de gens ont signé ce postulat.

Gabriel : J'ai une interpellation pour le Bureau notamment pour la plainte contre START. Leur réponse dit qu'ils avaient mis les affiches pour la journée mais qu'ils allaient les enlever à la fin. Si vous pouviez envoyer un mail à toutes les associations ce serait bien.

Pauline : On va voir le concierge pour faire un écrit officiel sur l'affichage parce qu'il y a trop de problèmes et de malentendus, notamment à l'Anthropole.

Pascal : Est-ce que tous les panneaux sont à tout le monde ?

Gabriel : À l'AEESP on a un panneau fermé à clé. Mais là je parle des panneaux disponibles pour tou-te-s. Il faudrait pouvoir éviter ce genre de débordement à l'avenir. Autre chose, je suis allé à la commission de l'égalité de l'UNES, peu de travail a été fait ces derniers mois. On a fait le point avec les membres. J'étais le seul délégué présent. On a fait trois heures de séance. On va mettre un plan égalité en place, des distributions de flyers, des petites actions choc pour l'année à venir. On compte sur le soutien de la FAE et des associations ainsi que celui du conseil des sections, en temps voulu quand on présentera les projets. Si la FAE veut bien s'engager, on est très ouverts.

3. Elections

Loïc : David se propose en remplacement de Lionel à la SoKo. Pour la commission de la recherche, on n'avait élu qu'une personne. On a reçu un email pour nous dire qu'il nous fallait un deuxième représentant étudiant.

→ *Adam Amrani se propose.*

Inès : Et pour moi à la Codeg ?

Loïc : On a déjà quelqu'un, et le nombre de place est indéterminé. Mais on peut envoyer autant de monde qu'on veut, ça ne change pas en terme de vote.

Pour élire David la SoKo et Adam à la commission de la recherche :
Pour : 17 (unanimité)

4. AD de l'UNES

Florent : Pour la co-présidence ils cherchent une femme, pour le Bureau c'est un peu plus souple. Jonas a dit que s'il n'y avait toujours personne d'ici la fin de l'été, il allait quitter parce qu'il travaille trop. Il y a une annonce sur le site de l'UNES. Nous allons décider ensemble de ce qui sera voté par les délégué-e-s lors de l'AD de l'UNES. Attention, les abstentions comptent comme des « contre » vu qu'on est à majorité absolue.

Inès : Les six voix votent la même chose ?

Florent : Oui, on pré-vote aujourd'hui et la FAE vote six fois la même chose pour chaque vote, ce qui donne du poids à la FAE. Pour ceux qui iront à cette AD, n'oubliez pas de vous inscrire pour qu'on puisse finir les réservations.

7. Bilan annuel de l'UNES :

Ils font un bénéfice de CHF 19'000.-, notamment parce qu'il manque une personne à la co-présidence et que l'AGEF a payé sa cotisation de CHF 50'000.-.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 1

8. Initiative VSUZH finances

Florent : Cette initiative a été rédigée lors d'un GT qui dépend de la COFI. Dans le cas où une association ferait soit une perte soit un bénéfice de CHF 20'000.-, sa cotisation annuelle pourrait être revue. Dans notre cas c'est intéressant, vu que sur les deux dernières années on a eu des pertes à cause du fonds FSE (entre 35'000.- et 40'000.-). Notre cotisation à l'UNES pourrait baisser si cette initiative est acceptée. Au sein de cette initiative, le comité exécutif de l'UNES pourrait aussi décider eux-mêmes pour tous les frais internes pour leurs voyages, tant qu'ils sont inférieurs à CHF 1500.-. Jusqu'à présent, ils devaient demander au conseil des sections et on devait voter. Ça a toujours bien fonctionné jusqu'à maintenant, les deux derniers conseils des sections il y avait des erreurs de calculs, et c'est au conseil des sections qu'on a pu leur dire. C'est par principe, pour garder un certain contrôle.

Stefany : La FAE a subi des pertes, et toutes les autres associations qui financent l'UNES elles sont plutôt dans le rouge aussi?

Florent : Plutôt dans le noir. Si tout le monde fait des pertes, alors tout le monde va baisser ses cotisations. Il y a deux associations qui ont fait des pertes l'année passée.

Pascal : On peut modifier sur le moment ?

Florent : On peut décider de laisser libre choix.

Stefany : Est-ce que le jour même lors des discussions on peut demander de scinder les propositions ?

Florent : Pour ce faire est-ce que la FAE pourrait faire un nouvel amendement en proposant seulement un des deux votes ?

Lionel : Je pense que c'est encore possible, on essaie de ne pas avoir de modification d'amendement pendant l'AD. Vous pouvez rédiger un sous-amendement pour séparer les différentes propositions.

Valentin B. : On peut le proposer jusqu'à la fin de la discussion.

Florent : On peut faire un nouvel amendement.

Valentin : Je propose d'entrer en matière sur la proposition d'une contre-proposition à l'AD de l'UNES. Je propose de prendre leur amendement sans l'article 16.

Lionel : Ce serait bien de dire que vous gardez toutes les parties sauf celle qui concerne l'article 16.

Pour accepter l'entrée en matière :

Pour : 15

Contre : 1

Abstention : 1

L'entrée en matière est acceptée.

Pour conserver en intégralité la proposition de VSUZH, sauf la partie 16 :

Pour : 15

Contre : 1

Abstention : 1

Pour donner la mission au Bureau de la FAE de rédiger cette contre-proposition pour l'AD :

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 1

Le Bureau de la FAE rédigera une contre-proposition.

8.1 Initiative fonds

Florent : Il est proposé que le surplus d'argent n'aille plus dans le fonds « innovation et action » qui est très peu utilisé, mais dans la réserve générale. C'est une simplification, pour éviter des complications pour ressortir l'argent mis dans un fonds précis.

Pour accepter l'initiative de la modification des règlements du fonds de l'UNES :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 2

L'initiative des acceptée.

8.1 Amendement

Florent : La nouvelle façon de calculer serait à notre avantage, puisqu'on paierait CHF 48'500.- au total, alors que cette année on était à CHF 53'500.-. En acceptant cet amendement, ça nous permettrait l'année prochaine d'économiser environ CHF 5'000.-.

Valentin : On pourrait calculer en avance puisqu'on prendrait les chiffres de l'année précédente.

Stefany : Donc les cotisations de l'UNES baisseraient ? Il faut voir aussi leur dotation, ils pourraient assumer tous leurs mandats si chacune des sections vote pour économiser ?

Florent : Il faut vérifier le bilan de l'UNES et vous comprendrez vite que ça ne va pas les impacter de perdre quelques milliers de francs.

Lionel : Dans la majorité des sections ça baissera leur cotisation, donc les revenus de l'UNES, mais ce sont des chiffres tirés d'une réflexion notamment par les responsables de finances. Moi je n'ai pas les compétences, mais je fais confiance à ces personnes qui sont arrivées à ces résultats.

Vote : Acceptez-vous l'amendement pour la modification du règlement de calcul des cotisations ?

Pour : 17 (unanimité)

8.2 Skuba

Florent : Ça concerne le quorum des commissions, ils souhaiteraient fixer un minimum.

Gabriel : A la codeg on était trois seulement.

Florent : C'est pour dire qu'il faut une invitation et un nombre de personnes requises.

Valentin : Il y a déjà le quorum, c'est juste pour les invitations.

Florent : Oui tu as raison, on reçoit parfois l'invitation trop tard par exemple.

Pour accepter l'initiative de la Skuba :

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 1

8.3 Postulat VSETH

Florent : L'UNES touche peu de fonds de la Confédération.

Lionel : On a des assurances sociales, mais pas ou peu du RFI pour la recherche et l'innovation.

Florent : C'est pour donner le mandat d'aller chercher plus de fonds au niveau fédéral.

Lionel : On soutient ça au niveau du comité, on est surchargés. Beaucoup demandent de participer à des projets pour augmenter les financements, mais personne n'a fait d'état des lieux complet.

Pour le postulat de VSETH concernant le financement fédéral :

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 2

9. Amendement UNES

Florent : Je ne vais pas tout vous résumer les six pages. Je vous propose de laisser libre choix aux personnes présentes ce jour là.

Pour laisser libre choix aux délégué-e-s présents à l'AD :

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 2

11. Réponse au postulat de la dernière AD

Florent : C'est un postulat déposé par une des deux zurichoises pour créer un GT pour discuter de la présence au conseil des sections, car beaucoup de personnes ne viennent pas ou peu. On nous demande d'accepter la réponse qui a été donnée, soit de mettre une limite d'absentéisme : sur neuf conseils des sections on pourrait ne pas venir quatre fois, dont une fois sans excuse.

Lionel : C'est juste pour formaliser le GT, on ne peut pas encore dire ce qui sera fait en cas d'absence. On pourrait mettre en place une possibilité de participation à distance.

Florent : Donc on n'a pas besoin de voter formellement dessus.

15. Amendement congrès Zürich

Florent : C'est un congrès étudiant national. On a demandé que ce soit traduit en français, sinon il ne serait pas logique que l'UNES participe financièrement. Ils demandent CHF 5'500.- sur le fonds « information et action » qui est doté de CHF 140'000.-. On serait tous invités. L'idée est de pérenniser ça et que chaque université puisse l'organiser tous les ans ou tous les deux ans.

Pour l'amendement du comité exécutif de l'UNES concernant le congrès étudiant à Zurich :

Pour : 15
Contre : 1
Abstention : 1

16. VSBFH création d'un GT mobilité

Florent : Certaines HES demandent des notes différentes pour la même filière.

Pour créer le GT mobilité :

Pour : 15
Contre : 2
Abstention : 0

16.3 **Pour élire Anna Zimmermann à la présidence de ce GT :**

Pour : 13
Contre : 1
Abstentions : 3

Florent : De notre côté ça avance bien, on a eu une surprise pour l'auberge puisqu'on avait réservé 30 lits et qu'on a eu 45 inscriptions, mais on s'est arrangés. On travaille avec UNISEP et UNICOM pour tout organiser.

5. Unilive

Associations : 6

Délégué-e-s présent-e-s : 16

Pour qu'Inès délègue son vote à Pascal :

Pour : 10

Contre : 4

Abstentions : 2

→ 17 personnes votent.

Florent : Je vous propose de regarder leur vidéo. Comme à leur habitude ils ont fait quelque chose de décalé. Ils ont créé une plateforme de crowdfunding, ils cherchent CHF 6000.- au total. Ils sont à CHF 4'723.- actuellement. Comme vous le savez, la FAE a une convention avec Unilive. Chaque année on leur donne une certaine somme à titre de sponsoring, ce n'est pas dans notre budget subventions des différentes associations, les deux dernières années on leur a donné 10'000.- et cette année que 8000.- suite à notre perte de l'année précédente. Mais on leur a précisé que s'ils avaient des soucis on était prêts à remettre jusqu'à 10'000.-. Le fonds subventions pour les associations a été fermé lors des dernières subventions, donc il nous reste 780.- dans ce fonds. Il leur manque encore 1000.- et quelques. Certains ont donné à titre individuel, d'autres associations ont donné, notre demande ce soir est d'augmenter notre cotisation pour leur permettre de remplir ce qu'il leur manque.

Adam : S'ils n'atteignent pas les 6000.- ils n'auront rien.

Stefany : Donc vous donneriez les 700.- restants ou les 1000.- et quelques ?

Melissa : On ne pourrait pas combler le trou avec ce qu'il manque au dernier moment ?

Florent : Il faut clôturer avant le festival, je les ai vus cet après-midi.

Stefany : Ça ne garantit pas que ça leur suffirait ?

Florent : Ça leur permettrait d'être à zéro, j'ai vu avec le comptable. Ils doivent clôturer tout le festival, et ils veulent garder la gratuité du festival.

Pascal : C'est quand leur délai ?

Anouschka : Jeudi avant le festival.

Pascal : Je propose de donner l'argent qu'il manque avant jeudi 16h pour arriver aux 6000.-.

Valentin : Je propose 1000.- pour la contrepartie de la scène.

Stefany : Je propose de ne rien ajouter.

Gabriel : Je vais proposer à l'AEESP de combler le déficit.

Adam : Ça vous apporte quoi en visibilité ?

Florent : On aide beaucoup les étudiant-e-s et je trouve ça génial, mais la plupart des gens ne nous connaissent pas ou disent qu'on est ennuyeux. C'est bien et une bonne chose pour l'Unil que le festival reste gratuit.

Adam : Les frais de sécurité auront tendance à augmenter les prochaines années.

Florent : Ça dépendra aussi du bénéfice qu'ils auront cette année. Juste encore une précision : les autres années dans notre idée et dans la mesure de notre budget on voulait remonter à 10'000.-. On a essayé de grappiller un peu partout cette fois.

Vote :

A. Pour compléter jusqu'à 6000.- : 10

B. Pour donner 1000.- en échange de la grande scène : 4

C. Pour ne rien donner de plus : 3

Adam : Quel est l'avis du Bureau ? Je trouve intéressant pour la visibilité de la FAE de garder la grande scène.

Florent : Ça vaut la peine de notre point de vue, on voulait leur donner ces 10'000.- de base, et on leur avait dit qu'en cas de problème on pouvait aller jusqu'à ces 10'000.-, donc là on irait au moins jusqu'à 9000.-.

Valentin : Ça n'a jamais été le but de donner le nom de scène à la petite.

Marie : En cas d'échec du financement (tout ou rien), si on choisit la première proposition on comblerait et donc on serait sûrs qu'ils ont le tout.

Adam : Ces 1000.- seraient complétés par l'AEESP.

Gabriel : Ce n'est pas garanti, mais on peut proposer.

Pascal : Je proposerai aussi à l'AEL.

Gabriel : C'est une meilleure sécurité d'avoir la première proposition.

Stefany : Sans le financement participatif ils auraient annulé ?

Florent : Pas cette année, mais la prochaine oui.

Vote :

A. Pour compléter jusqu'à 6000.- : 10

B. Pour donner 1000.- en échange de la grande scène : 6

→ La FAE complètera jusqu'à CHF 6'000.- au dernier moment.

6. Concours Pascal

Pascal : J'ai proposé à la FAE de s'engager officiellement dans l'organisation de ce concours. Il y avait une proposition de créer une nouvelle association, mais il y aurait eu des problèmes de manque d'effectifs, la FAE est la plus pérenne et stable. Le concours aurait de meilleures chances d'être maintenu et bien organisé à chaque fois. Ma demande serait que l'AD accepte que la FAE s'associe officiellement à ce projet qui est encore en cours d'élaboration.

Marie : Ce serait sur quelle base ?

Pascal : Les deux pistes principales seraient d'avoir chaque année un thème différent pour proposer quelque chose pour améliorer l'université par rapport à ce thème. Par exemple la durabilité, la qualité de l'enseignement, etc.

Adam : L'équipe gagnante se ferait financer leur projet par l'entreprise, peut-être qu'ils seraient intéressés à rebondir là-dessus au CSE.

Pascal : Plusieurs services seraient dans le projet et dans le jury, ainsi qu'un membre du Bureau de la FAE si vous acceptez. Il y a encore pas mal de choses à mettre en place. La prochaine séance on serait 7-8 personnes et je serais le seul étudiant. Ce serait chouette si vous acceptez de créer le projet.

Kwon : Quel est l'avis du Bureau ?

Florent : Ce serait un dossier de plus, mais on serait prêts à le prendre.

Pour que la FAE s'associe au projet :

Pour : 15

Contre : 2

Abstention : 0

7. Modifications des règlements

Voir powerpoint de Loïc.

Kwon : À la place de société simple, il faudrait mettre société simple à but non lucratif.

1. Pour accepter le nouveau règlement :

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

2. Pour accepter le nouveau règlement :

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

3.

Pascal propose un amendement pour le tirage au sort, discuté avec Elodie Koller de l'AEML, et Natalia Acevedo, Noémie Rentsch et Anouk Essyad du tirage au sort, puisqu'ils souhaiteraient plus de femmes à l'AD et qu'il y ait une parité imposée lors du tirage au sort. Les femmes participent activement lorsqu'elles sont nommées avec quota. Il faudrait demander au CI de tirer au sort autant d'hommes que de femmes.

Marie : Il y a plus de femmes étudiantes à l'université, donc ça ne favorise pas la participation des femmes, ça la péjore. Je suis plus en faveur de la représentativité des étudiantes que de la parité. Donc je serais en faveur de tenir compte de la représentativité.

Pascal : Ta remarque me fait plaisir, je suis favorable aussi à la représentativité absolue, mais c'est plus simple de faire du 50-50.

Lucas : Les statistiques vont faire qu'au premier tour, il y aura plus de femmes que d'hommes.

Loïc : Tu tires 25 personnes sur 15'000 étudiants. Il y a 55% d'étudiantes. Je ne suis pas sûr que tu arrives statistiquement à plus de femmes.

Margot : C'est possible que 25 garçons soient tirés.

Marie : Je propose que pour la représentativité, on tire au sort 14 femmes et 11 hommes ??

Valentin : Le problème est qu'on a peu de gens qui se proposent. Si on impose des quotas, on aura moins de monde aux AD. Il faudrait imposer la représentativité, mais prendre les viennent-ensuite si on n'arrive pas à combler.

Stefany : Je suis pour garder la représentativité sur les deux tours et prendre des mesures et incitations pour faire venir plus de femmes.

Gabriel : L'autre moitié de l'AD est composée de membres d'associations qui peuvent être une majorité de garçons, donc il reste un problème de parité.

Loïc : On n'a pas de contrôle sur qui les associations nous envoient. Ce serait bien de faire des délégations représentatives.

Pascal : On avait réfléchi à la proposition d'un deuxième amendement pour la représentation dans les associations représentatives. Je vois à quel point on a de la peine. Dans le tirage au sort, j'ose espérer qu'on puisse trouver des personnes intéressées.

David : J'ai peur des places vacantes, les étudiant-e-s ne sont pas représenté-e-s correctement face aux associations facultaires.

Stefany : Ça peut être une mission du Bureau de voir comment faire pour amener cette représentativité.

Florent : C'est intéressant d'avoir la parité au niveau du tirage au sort, pour les associations ça me semble assez impossible. Il faut déjà avoir assez d'associations pour le quorum, si en plus on impose la parité au niveau des genres c'est impossible. Même si je trouve que ce serait très bien.

Loïc : Je propose qu'on vote déjà les articles qui ne soulèvent aucune question?

Pascal : Si les 25 sièges ne sont pas remplis, l'AD a lieu quand même, malgré la disproportion ? Vous pourriez ne pas avoir assez de gens motivés au deuxième tour.

Gabriel : L'inquiétude c'est par rapport aux sièges vacants, on ne pourrait pas faire la proposition en mettant un alinéa supplémentaire qui demande la parité, mais pas à tout prix ? On pourrait faire trois tours par exemple.

Loïc : C'est ce qui est mis pour les candidat-e-s au Bureau.

Pascal : C'est bien de chercher à promouvoir, mais la parité n'est pas géniale au Bureau.

Gabriel : Je trouve peu logique de faire ça à tout prix.

Pauline : Il faut juste aussi penser à la modération des emails, c'est compliqué d'envoyer trois mails à chaque fois, on doit éviter de surcharger les étudiant-e-s.

Kwon : Vous avez des problèmes au niveau de la représentativité actuellement ?

Adam : Ça me paraît impensable de dire que parce que il n'y a pas assez de femmes, les hommes motivés à s'investir en seraient empêchés. Pour moi c'est contre-productif de promouvoir la parité au détriment de la motivation d'un éventuel élève. Envoyer trois mails, ce n'est pas forcément la bonne manière de faire.

Joachim : S'il y a la possibilité de mettre non binaire, il faudrait aussi se prononcer là-dessus. Je vous propose d'y revenir une autre fois.

Pascal : On y a aussi réfléchi et on n'a pas trouvé de solution satisfaisante. A l'université, les personnes sont des hommes ou de femmes. En attendant que ce soit résolu, on pourrait utiliser ces catégories pour la parité qu'on propose. Je pense qu'il faut juste aller plus chercher les femmes.

Valentin : Je propose de voter qu'on souhaite une représentativité et que s'il manque des membres on accepte des viennent-ensuite, hommes ou femmes.

Loïc : Le plus simple est de garder ça en mémoire. On vote sur l'article 1. On enlève le «et suivant des cours à l'Unil». L'article 2 on ne vote pas dessus, ni l'article 3. L'article 4, 5, 6 et les autres on vote aujourd'hui. -> *Les articles 2 et 3 sont repoussés à la prochaine AD.*

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 1

8. Divers

Anouschka : Pour les nouveaux/elles délégué-e-s, il y a l'apéro dans notre bureau après chaque AD !

La séance est levée à 20h38.